

## FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES PARA KARATE

PHOTO A COLLER

Date de l'examen : Lieu de l'examen :										
Mettre une croix dans la case correspondante								Points de bonification des stages effectués par des experts fédéraux		
Grade présenté	<b>1</b> er Dan Dang Duan	<b>2</b> <sup>nd</sup> Dan Dang Duan	<b>3<sup>ème</sup></b> Dan Dang Duan	4 <sup>ème</sup> Dan Dang Duan	5 <sup>ème</sup> Dan Dang Duan	Style		1 point		
KARATE								3 points		
KARATE JITSU										
AMV										
KARATE CONTACT KARATE FULL CONTACT								Bonification en temps de pratique ; catégorie ayant droit le cas échéant		
WUSHU							C			
KRAV MAGA										
YOSEIKAN BUDO							Α	A □ B □	С□	
Voie traditionnelle : OUI □ NON □ Voie co					ompétitio	on: Combat		Technique		
Mme □ M □ Nom :         Prénom :										
Date de naissance :										
Adresse :										
GSM : Mail :										
N° de licence de l'année en cours :										
Date d'obtention du grade précédent										
1 <sup>er</sup> Dan Dang Duan	2 <sup>nd</sup> Dan Dang Duan			3éme Dan Dang Duan			4 ème Dan Dang Duan			
Unités de valeur déjà obtenues et date d'obtention dans le grade présenté										
□ UV4 :						□ UV3 :				
Signature du candidat :						uature du repré				

## PIECES A JOINDRE AVEC CE DOCUMENT A LA LIGUE

- 1- Attestation de licences (dont celle de la saison en cours)
- 2- Copie de la page d'authentification des grades validés par CSDGE de la FFKDA du passeport sportif (page des Kyu pour les 1er dan)
- 3- Autorisation parentale pour les mineurs
- 4- Copie de la page des UV déjà obtenues dans le grade présenté du passeport sportif
- 5- Copie de la page d'identité du passeport sportif
- 6- Copie de la page du certificat médical apposé sur le passeport sportif pour la saison en cours
- 7- Copie de la page des participations aux compétitions pour les candidats présentant l'examen en voie compétition
- 8- Copie de la page de bonification de points (s'il y a lieu)
- 9- Chèque d'un montant de 50 € à l'ordre de la Ligue de Karaté de Martinique

CE DOSSIER COMPLET DEVRA ETRE RETOURNE 30 jours AVANT LA DATE DE L'EXAMEN (cachet de la poste faisant foi)

TYPE HANDICAP									
Handicap Mental :		Handicap Auditif:	Malentendant						
			Sourd						
Handicap Moteur :		Handicap Visuel:	Malvoyant						
			Non Voyant						
<b>Maladie Invalidante :</b> (Cette catégorie est issue de la loi de fév.	rier 2005 sur la citoyenne	té des personnes handicapées )							
		a mustions du bousté .							
Consequences ionctionnel		a pratique du karaté :							
Adaptations réalisées au n	niveau des unités d	le valeur du passage de grade prés	senté :						

## IMPORTANT: PIECES A JOINDRE AVEC CE DOCUMENT A LA LIGUE

Les passages de grades para karaté sont réservés aux personnes titulaires d'un certificat délivré par une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) attestant d'un taux d'incapacité supérieur à 20%, (cf article 211 du règlement CSDGE)

(Copie du certificat à joindre à votre inscription ).